
ANDREA GLANDON : Nous allons maintenant commencer l'enregistrement de l'appel d'aujourd'hui. Bonjour à tous, bienvenue à la réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision de l'At-Large en ce 5 novembre à 16:00 UTC.

Nous avons avec nous Olivier Crépin-Leblond, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Sébastien Bachollet, Ricardo Holmquist, Marita Moll, Cheryl Langdon-Orr, Harold Arcos, Jonathan Zuck et Alan Greenberg.

Du personnel, nous avons Evin Erdoğan, Heidi Ullrich et moi-même qui m'occupe de la gestion de l'appel.

Nous avons les excuses d'Eduardo Diaz, de [inintelligible], de Judith Hellerstein, d'Umberto Carrasco et de John Laprise.

J'aimerais rappeler à tous les participants de bien donner leur nom avant de parler pour la transcription et de ne pas parler trop rapidement pour l'interprétation. N'oubliez pas d'éteindre vos micros lorsque vous ne parlez pas pour éviter toutes les interférences.

C'est à vous Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci. Je viens d'ajuster un petit peu mon ordinateur. Est-ce que c'est un petit peu plus clair, Cheryl ? Ça va ?

Alors bienvenue à tous. Merci d'être avec nous ce soir ou alors ce matin pour certains comme Olivier. Nous allons donc passer en revue les huit thématiques prioritaires, un petit peu comme ce que nous avons fait

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

lors de la dernière journée à Barcelone. Evin a préparé un Google Docs et ce que nous allons faire, c'est de passer en revue les différentes tâches qui sont sur ce document Google puisque nous allons l'utiliser comme notre version préliminaire de ces sujets prioritaires. Nous allons donc commencer à y travailler.

L'espace communautaire du wiki va demeurer tel quel. On ne va plus changer cette page-là parce que la majorité de notre travail sera fait sur ce document Google. Donc Evin vient de mettre le lien dans le chat. Vous pouvez directement utiliser le lien pour que nous puissions y travailler ensemble dessus.

Alors, en ce qui concerne le résumé, on va passer. Il n'est pas nécessaire d'y travailler.

Nous allons passer au premier point, celui de Jonathan. On y a déjà pas mal travaillé au début parce que c'est un sujet qui était prioritaire et puis c'est également ce que nous avons utilisé comme exemple lors de notre atelier.

Alors, commençons donc par celui-ci. Et ce qu'on pourrait faire, c'est que tout le monde pourrait peut-être donner son point de vue par rapport à ce qu'on va garder, par exemple la dernière proposition a été trouvée par le Conseil, c'est la partie qui restera. En fait, cela vient directement du Conseil donc on garde et ensuite, nous allons réfléchir aux priorités.

Pour certains de ces points, pas besoin de beaucoup s'en occuper parce que je pense que par la suite, on nettoiera un petit peu. Je pense que je mettrai en place un petit groupe de travail qui s'occupera du nettoyage

final, de la finalisation. Par contre, ce qu'il faut faire aujourd'hui – et d'ailleurs, ce ne sera que 70 plus 90 minutes qu'on travaillera là-dessus – mais donc le premier point, c'est les commentaires du ARIWG. Donc nous allons demander à Jonathan ce qui pour lui est important en termes d'étapes, ce qu'il faut conserver ou alors est-ce que certains points sont uniquement des points de débat et que l'on peut donc éliminer. Jonathan, vous avez la parole. Est-ce qu'il est avec nous, Jonathan ? Non ?

ANDREA GLANDON : Jonathan, on ne vous entend pas. Pourtant, votre micro semble être connecté.

MAUREEN HILYARD : Bon. Nous ne l'entendons pas.

En ce qui concerne le statut d'amélioration, il y avait un commentaire du personnel. Heidi ou Evin, est-ce qu'il s'agit d'un commentaire qui soit travaillé ? Excusez-moi je n'ai pas compris. Donc amélioration continue, il y avait un commentaire là-dessus. Donc en fait, là, il y a une partie où le personnel fait un commentaire. Je suis dans la partie numéro 1.

HEIDI ULLRICH : Maureen, étant donné que les gens sont tous sur le document Google, est-ce qu'il serait peut-être utile qu'Evin partage son écran. Et au fur et à mesure, on pourrait voir où on en est. Est-ce que ce serait mieux ?

MAUREEN HILYARD : Oui, peut-être effectivement. C'est une bonne idée.

HEIDI ULLRICH : Oui parce que peut-être qu'il pourrait y avoir une personne qui s'occupe d'apporter les changements qui sont proposés.

MAUREEN HILYARD : Oui. Simplement, moi, je ne vais pas apporter des modifications mais effectivement.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup, merci Evin d'avoir affiché votre écran. Donc si on est tous d'accord là-dessus, peut-être qu'Evin pourra faire les modifications à l'écran ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Donc la première partie, la partie commentaires du ARIWG et donc dans cette partie, la question c'était de savoir si ces commentaires étaient pertinents par rapport aux différentes étapes ou si on pouvait les enlever. Personnellement, je pense qu'on peut les enlever mais c'est à Jonathan de nous dire s'il est d'accord.

HEIDI ULLRICH : Alors pour clarifier, vous regardez la proposition telle qu'elle a été faite par le Conseil. Et la question, c'est quoi exactement ?

MAUREEN HILYARD : Oui. La première question, donc nous passons en revue cette question, proposition définitive approuvée par le Conseil avec priorités et commentaires ARIWG, le lien avec les étapes et si on peut enlever les commentaires. Donc je voulais simplement avoir l'approbation de Jonathan pour éliminer les commentaires. Mais apparemment, il n'est pas en mesure de prendre la parole donc... Vous voulez enlever tout cela ? C'est cela ?

Alors est-ce qu'il y a des choses qui ne sont pas des discussions ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : C'est là que j'aimerais bien avoir Jonathan parce qu'il a écrit une réponse.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Apparemment, le micro de Jonathan ne fonctionne pas mais il a envoyé un message dans le chat.

MAUREEN HILYARD : On peut éliminer tout le texte, d'accord, très bien. Parfait, donc on élimine tout cela. C'est bon, on enlève tout. Evin, allez-y, vous pouvez tout enlever.

HEIDI ULLRICH : Alors ma question maintenant, c'est que nous n'avons pas de commentaire dans la partie commentaires ARIWG. Alors je ne sais pas ce que vous voulez faire le rapport définitif avec cet espace.

MAUREEN HILYARD : Donc ce qu'il nous fait, c'est un commentaire pertinent à y mettre. S'il s'agit d'une discussion, il faudrait au moins mettre ce que la discussion avait inclus mais cela dépend de Jonathan en fait, s'il souhaite le laisser ou pas. Ce que l'on pourrait mettre peut-être, je ne sais pas, ce serait peut-être un résumé de la discussion, mais je ne sais pas, il faudrait que j'aie le point de vue d'autres personnes là-dessus. Donc voilà, l'idée, c'est d'avoir un résumé de la discussion dans chacun de ces espaces. Donc si on laisse cela, Jonathan pourra écrire un résumé.

Cheryl, allez-y. Jonathan allez-y, vous avez la parole.

JONATHAN ZUCK : Désolé, j'ai eu un petit problème de micro, je ne sais pas ce qui s'est passé. C'est peut-être la nouvelle version d'Adobe Connect. Mais j'ai envoyé un message pour le personnel pour qu'on réfléchisse aux étapes de mise en œuvre parce que là, dans tout l'exercice, il y a différentes étapes qui sont importantes et donc effectivement, je ferai des propositions au fur et à mesure. Donc je demanderai au personnel de réfléchir un petit peu à la question de la mise en œuvre.

MAUREEN HILYARD : Oui, d'accord. Donc en fait, vous êtes en train de demander au personnel de faire le résumé, c'est cela ?

JONATHAN ZUCK : Non, je veux bien le faire mais nous en avons parlé. En fait, entre ce qui a été proposé au Conseil et ce dont a parlé, il n'y a pas beaucoup de

ressemblance parce que finalement, on n'était pas d'accord. Et donc je me disais que j'allais réfléchir un petit peu et ensuite créer un résumé.

MAUREEN HILYARD : Peut-être que Cheryl a quelque chose à proposer. Elle a levé la main. Je ne sais pas si elle a une réponse. Mais en ce qui concerne le commentaire ARIWG, le problème, c'est que le texte ne répond pas directement à la question.

JONATHAN ZUCK : Oui et on s'est dit que cela n'était pas important dans le cadre du processus. On s'était mis d'accord pour ne pas en faire plus là-dessus. Donc il me semble qu'il faudrait que je vois un petit peu quelle est la discussion qu'on a voulu corriger et c'est de cela que je veux parler en fait.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Donc en fait, on va ajouter un commentaire puis on verra comment on le reprend.

J'ai Heidi d'abord puis Cheryl.

HEIDI ULLRICH : C'était juste un commentaire.

MAUREEN HILYARD : C'est vous qui allez prendre la parole maintenant.

CHERYL LANGDON-ORR : Non, c'est bon, j'allais faire un commentaire parce que je me disais qu'il fallait apporter quelque chose d'autre. Mais [inintelligible] et ce que je vois ici, c'est qu'on a la MSSI qui est conçue de sorte que la révision [inintelligible] aussi efficace que possible. Donc dans ce but, on a l'occasion maintenant de faire des commentaires, ceux qui ont des commentaires pertinents. Et j'ai suggéré que c'est le cas en ce moment puisqu'on a un niveau très élevé d'informations. Je pense qu'on devrait donc signaler maintenant qu'Andrea avait un autre commentaire à faire. Mais attendez, je n'ai pas participé ici depuis vendredi dernier. C'est moi de prendre la parole maintenant. Je fais de mon mieux. Si vous ne m'entendez pas, je ne peux pas mieux faire.

MAUREEN HILYARD : Moi, je vous entends. Mais je pense que Cheryl disait qu'il y avait un commentaire pertinent par rapport à cette section qui serait approprié de faire, et c'est ce que vous disiez tout à l'heure. Peut-être que vous pourriez supprimer ce qu'il y a décrit pour ajouter votre commentaire, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : D'accord, très bien. Je le ferai.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Alors dans ce cas, je vous remercie pour continuer à dire que vous êtes d'accord avec cette section des travaux déjà en cours, des travaux continus.

HEIDI ULLRICH : Je veux dire que j'ai relu l'action à suivre sur les séances de développement et j'y ai ajouté quelques unes des actions qui avaient été soulevées lors de cette réunion. Donc je pense que peut-être l'on pourrait préciser également la partie des politiques. Donc la question de politiques, du bulletin mondial ou du petit paragraphe qui résume le total des informations, puis les questions de développement, de politiques, des contenus, des vidéos ou des podcasts qui pourraient être générés par les coprésidents du groupe, etc. Donc je me demande si tout cela est pertinent ici et si on devrait l'inclure ou pas. Merci.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Alan ?

ALAN GREENBERG : Je ne comprends vraiment pas pourquoi on essaie de compliquer davantage les choses. Tout ce dont Heidi parlait sont de très bonnes mesures à prendre. Elles pourraient être liées au numéro 2, cela n'est pas lié au problème que l'on a identifié et ce n'est pas lié au point numéro 1 non plus. Donc je ne vois pas pourquoi on [inintelligible] davantage.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci. Dans ce cas-là Jonathan et Heidi, si ce que vous venez de dire, Heidi, est lié au point numéro 1, peut-être que vous pourriez travailler avec Jonathan pour coordonner et vous mettre d'accord sur ce qu'il pensait ajouter ici. Nous allons passer au point numéro 2 dans un instant. On verra si peut-être que cela ne correspondrait pas à cette autre catégorie.

Donc Cheryl proposait de le laisser vide. Jonathan avait un commentaire à faire si je ne me trompe et on pourrait toujours l'ajouter et revenir sur ce commentaire lors de la prochaine réunion. On reverra cela la prochaine fois si on n'arrive pas à ce mettre d'accord avant la fin de cet appel.

JONATHAN ZUCK : Oui. Essayons d'avancer un peu et puis si on reviendra si on a le temps. On passe trop de temps à discuter de [inintelligible] je pense.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci.

Dans ce cas-là, on avance. Voyons donc le point suivant. On a les activités le cas échéant sur lesquelles dépend la mise en œuvre, etc. On continue. Y a-t-il d'autres activités ? Non.

Qui mettra en œuvre les recommandations ? Les personnes de l'ICANN puis les exigences de ressources. Donc jusqu'au point 2, les SCE, on avait proposé le personnel [inintelligible] décembre 2018 et jusqu'en décembre 2019. Y a-t-il des commentaires ? Non ?

Alors application budgétaire prévue, rien de supplémentaire au-delà des ressources déjà allouées à l'At-Large.

On a les SCE 0.2 qui commencent... Heidi, est-ce que vous pourriez nous en parler ?

HEIDI ULLRICH : Oui. Je ne suis pas tout à fait sûre de à quoi ce 0.2 correspond. Est-ce que c'est le SCE actuel ou l'équivalent pour le personnel actuel ? Je ne suis pas si sûre que ce soit le cas. Je ne suis pas sûre.

MAUREEN HILYARD : Jonathan, Evin, est-ce que vous vous rappelez ? Est-ce que cela veut dire qu'un SCE 0.2 devrait être organisé sous peu ? Alan ?

ALAN GREENBERG : On s'était dit que cela allait prendre beaucoup de temps de le mettre en œuvre. Peut-être que je me trompe mais les sites web ne peuvent pas prendre des dizaines de semaines. Mais je ne sais pas. Alors quelles seraient les indications pour le budget ?

MAUREEN HILYARD : [inintelligible] Il faudra qu'on évalue cela pour voir les exigences, etc. si on avait des étapes, des mesures proposées pour la mise en œuvre. Numéro 1, on savait déjà que ce serait le point difficile. On espère que cela avance plus rapidement parce qu'on aura mieux compris les besoins pour chacun de ces points. Donc regardez [inintelligible] les points pour voir ce qui sera nécessaire.

Jonathan, pour mettre en œuvre les activités, c'est ce dont on a besoin.

JONATHAN ZUCK : Non, c'est justement cela, je ne sais pas quelles sont les activités. Il faudrait d'abord voir quelles sont les activités pour aller au-delà du point 1 parce qu'en ce moment, on n'a pas d'informations comme ce

qui a été propos. On ne peut pas reprendre ce qui a été proposé parce qu'on ne sait pas très bien qu'elles sont les activités. Donc il faudra d'abord décider de cela pour voir par la suite ce dont on a besoin. Mais il faut un modèle qu'on n'a pas en ce moment. Il aurait fallu que je le fasse avant. J'ai essayé de résoudre le problème, de définir quel était le problème mais tout cela à travers une approche qu'on a accordée à Barcelone. Mais rien de tout cela n'est pertinent en ce moment.

MAUREEN HILYARD :

D'accord. Donc passons un point numéro 2 plutôt. On le laisse tel que le numéro 1.

Avant d'aller au point numéro 2, je vais demander à Marita de regarder ce qui apparaît à l'écran. Evin a partagé le lien pour pouvoir accéder à ce Google Docs mais elle a partagé son écran pour qu'on puisse tous voir les modifications qu'on est en train d'y apporter. Le lien en tout cas est également disponible sur l'ordre du jour.

Alors question numéro 2, c'était lié à...

ALAN GREENBERG :

Avant d'avancer Maureen, est-ce qu'on pourrait peut-être commencer par les améliorations dans le rapport qui sera envoyé au Conseil d'Administration ?

MAUREEN HILYARD :

Non. Ce n'est pas possible, c'est le résultat qu'on a en ce moment, on ne va pas changer. Peut-être qu'on pourrait supprimer ici la partie à

laquelle vous faites allusion. Peut-être que toute cette partie pourrait être mise ailleurs pour ne pas parler de ce qui n'est pas nécessaire.

HEIDI ULLRICH : Donc vous dites que vous souhaiteriez que le personnel [inintelligible] de document de tous les modèles, les améliorations continues.

ALAN GREENBERG : Peut-être on devrait le copier ailleurs avant.

MAUREEN HILYARD : Non, non, c'est bon, on l'a déjà sur le wiki. On peut le supprimer de ce Google Doc. Le wiki ne sera pas modifié. Alors ce document est le document de travail que nous préparons pour le Conseil d'Administration. Donc c'est vrai que cela faisait partie de nos discussions. On le supprimera pour l'instant. Si on en a besoin, on l'a déjà sur le wiki. L'idée est de pouvoir laisser les parties pertinentes pour ce qui correspond à ce document. Bien.

Encore une fois... Donc on discute finalement du point numéro 2. C'est cela ? Donc les autres propositions, tout cela était déjà compris dans le document pour le Conseil d'Administration. Ce n'est pas la peine de reprendre la question.

Nous passons au point suivant. Evin ? Bien. Encore une fois, les commentaires ARIWG qui ont été formulés ici, il était supposé y avoir un récapitulatif ou un résumé. Est-ce qu'on parle bien du point numéro 2 ?

HEIDI ULLRICH : Oui. Evin, on en est au point 2, question 2, commentaires de ARIWG.

MAUREEN HILYARD : Il paraît qu'il y a beaucoup de commentaires qui ont été formulés par rapport à ce point particulier. Donc le commentaire d'ARIWG, c'était lié au commentaire qui avait été formulé étant donné qu'il y avait beaucoup d'interventions qui ont été prise en considération. Il n'était pas tout à fait pertinent donc il serait peut-être intéressant de voir comment ces commentaires sont liés à cette partie de la discussion. C'est cela.

L'équipe de Bastien s'occupera de vérifier cela, le commentaire sera modifié, on sait déjà ce qu'il faut faire.

On passe au point suivant et on en est à un moment où... Alors, nous passons à la suite. Est-ce qu'on peut passer au point suivant ? Alors Evin, est-ce qu'on peut dérouler ? Il y a beaucoup de commentaires là. Alors pas de commentaires du personnel. Donc encore une fois, activités, il y a un commentaire mais ce que Bastien va faire, c'est incorporer ce commentaire et le transformer en déclaration, alors qui va mettre en œuvre ALAC, etc. On passe aux étapes. Très bien.

Donc il semblerait qu'il reste encore des choses à faire pour finaliser les étapes de mise en œuvre pour un petit peu mieux les organiser étant donné qu'il y avait différentes questions. Donc les différentes étapes sont en lien avec les différentes questions me semble-t-il. Alors peut-être qu'on pourrait avoir un ensemble d'étapes avec les objectifs à atteindre dans ce point.

Alors je pense que Justin est en train de taper. Cheryl nous dit que le Conseil conduit... Alors il y a Alan qui veut parler ?

ALAN GREENBERG :

Oui. Cette recommandation à la base, c'est vraiment le gros du travail. Ce que je suggérerais vivement, c'est ce qu'il faut faire dans ce rapport au Conseil d'Administration, c'est de décrire la première étape. Si vous décrivez toutes les étapes, c'est un peu comme si vous aviez fait toute l'analyse de comment nous allons y arriver et je pense qu'on n'y est pas du tout. Nous avons beaucoup d'idées par rapport à ce qui pourra peut-être... peut-être mentionner ce que nous imaginons. Mais je ne pense pas qu'on puisse décrire deux années de travail dans ce rapport. Simplement ce que je dirais, c'est la méthodologie que nous souhaitons imaginer ou suivre au cours des années à venir.

Donc en termes de candidatures pour les membres, il faut poser la question de savoir pourquoi est-ce que les gens deviennent membres des RALO, il y a tout le processus d'évaluation des candidatures. Donc faire chacune de ces choses nécessite un certain nombre d'étapes, ces étapes que nous proposons.

ALAN GREENBERG :

Maureen, j'aimerais ajouter quelque chose. Le problème que nous avons actuellement, c'est que nous avons écrit la candidature sans penser à ce que nous souhaitons que les ALS fassent. Donc il ne faut pas répéter cette erreur. La première chose, c'est de définir ce qu'on attend des ALS, ce qui définit une ALS. Et suite à cela, on pourra rédiger

la candidature. Donc il ne faut pas commencer par ce qui est plus ou moins facile parce que cela ne résoudra pas notre problème.

MAUREEN HILYARD : Donc il faudrait écrire ceci avec beaucoup plus de réflexion derrière finalement. Donc l'idée, c'est d'avoir un ensemble d'étapes qui englobent tout le processus. Donc selon ce que vous dites, la candidature vient après parce qu'il y a d'autres choses qu'il faut prendre en compte, qui permet de définir ce qui est une bonne ALS, les critères.

ALAN GREENBERG : On a déjà fait pas mal de ce travail, donc ne l'oublions pas. Cette équipe de mise en œuvre pourra peut-être décider que ce qu'on avait déjà fait ne sert à rien et qu'il faut recommencer ou alors peut-être qu'elle décidera qu'on peut utiliser certaines des choses qui avaient été définies.

Par exemple le numéro 2, identification des experts et volonté à contribuer, cela, c'est beaucoup plus tard, ce n'est pas une étape qui vient tout de suite. L'identification des volontaires, c'est quelque chose qui vient plus tard. Donc il faut réfléchir de manière logique à ce que nous allons faire pour traiter le problème. Merci.

MAUREEN HILYARD : Je vois. Donc je pense qu'il y a certaines des choses qui vont bien. Par contre effectivement pour certaines, avec les nouveaux volontaires, les critères, ce que l'on recherche... Je comprends, effectivement. Donc là, il faut encore y réfléchir. On pourra peut-être regarder cela un petit peu

plus tard parce que ce n'est pas encore au point. Avec Justin et Baastien, on essaiera d'y réfléchir pour voir un petit peu ce que nous pouvons faire par rapport à cela.

Passons au point suivant. Il y a des personnes qui ont d'autres choses à proposer. Alors les ressources en personnel. Holly, je sais que vous y avez déjà travaillé. Il n'y a pas grand chose qui a été fait depuis Barcelone mais nous avons commencé à regarder un petit peu le rapport original avec une liste des ressources que nous avons à notre disposition en matière de personnel. Et Heidi a pu le confirmer point à ce rapport et le personnel que nous avons à notre disposition. Donc les choses correspondent, sont les bonnes.

Nous avons travaillé sur la page wiki. Il y a eu un certain nombre de suggestions pour l'utilisation du personnel qui était très claire à Barcelone également. Par rapport à ce que nous avons dit Xavier, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui n'ont rien à faire, n'est-ce pas. Donc si on a besoin de davantage de ressources, il faudra en fait réallouer ou réattribuer certaines tâches de différentes zones.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Alors cela fait partie des commentaires ou des étapes ?

MAUREEN HILYARD : Je ne sais pas. Qu'est-ce que vous en pensez ? Moi, c'est ce que j'ai fait. Il y a trois étapes : déjà vérifier ce que nous avons à notre disposition et cela nous vient de Xavier et de Heidi ; deuxièmement, demander à l'ALAC et à la communauté At-Large quelles sont les tâches prioritaires – les gens ont contribué au wiki, cela a été très utile, nous en avons un

petit peu parlé à Barcelone, pas énormément mais un peu mais bon, cette consultation a eu lieu ; étape suivante pour arriver à un équilibre entre le personnel et les tâches qui doivent être effectuées, donc l'étape suivante, c'est de revenir à Heidi avec des suggestions. Cela, je ne m'en suis pas encore occupé.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Est-ce qu'on pourrait descendre, Evin, pour voir les étapes ?

MAUREEN HILYARD : Ces étapes, on en a parlé avant Barcelone.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je ne veux pas les effacer parce que cela, c'est des choses que le personnel avait proposé comme idées. Ce qui est clair de la part d'Heidi, je pense que ces idées peuvent être mises dans les commentaires. Même si vous effacez en fait, vous n'auriez rien perdu parce que tout est sur la page wiki. Mais je pense qu'il faut que les étapes de mise en œuvre soient claires.

Vous avez déjà la discussion, donc très bien. On peut le laisser dans les commentaires. Les commentaires sont bons également.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Effectivement, donc on peut faire remonter ceci et les étapes, ce sera consultation sur le personnel disponible, donc écouter Xavier, les besoins en personnel, on va parler au responsable, à Jonathan et ensuite, établir les priorités. Cela pourra faire partie d'une discussion à

l'ALAC sur les priorités, voir où le personnel devra être investi et ensuite, travailler avec Heidi et vous. Et suite à a révision donc, prouver que nous avons besoin de davantage de personnel et ensuite, on aura une justification pour cette demande.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Alan a un commentaire dans le chat. Peut-être qu'il veut prendre la parole.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est ce que j'ai dit dans le chat. Simplement, c'est un point général, global. Tout ce qu'on fera dans un domaine aura des implications sur le personnel autre part. Donc avoir un plan détaillé, pour moi, ce n'est pas nécessairement quelque chose qui doit être fait maintenant parce qu'en fait, cela dépendra de ce que l'on trouvera dans les autres points, par exemple dans le point numéro 2.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Dans les commentaires ARIWG, justement, dans beaucoup des points, il est noté que ce point-là dépend d'un autre point, donc effectivement, il faudra qu'il y ait une certaine collaboration entre différents responsables, différents points.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : C'est pour cela que la troisième étape, c'est donc d'identifier ce qui est disponible et également ce dont on a besoin, non seulement du fait de la révision mais également d'expliquer que dans la réponse au Conseil, nous avons déjà dit que nous avons besoin de davantage de soutien du

personnel. Nous savons bien que ce n'est pas facile, donc nous devons établir les priorités, celles qui nécessiteront du personnel en plus et à ce moment-là, on pourra allouer en fonction.

MAUREEN HILYARD :

Très bien. Au moins, vous avez une idée de ce dont vous avez besoin. Et tous les changements maintenant ont lieu sur ce document. Nous n'allons pas toucher le wiki, c'est terminé, parce qu'il faut que cette page reste propre. Nous avons dessus toutes les idées qui ont été générées pendant la semaine. Tout est transféré maintenant ici et c'est ici que nous allons un petit peu ajuster, travailler pour apporter les dernières modifications sur la base des étapes et des commentaires. Donc c'est les deux domaines, la section des commentaires et la section des étapes sur lesquelles je souhaite travailler. Et ensuite, on passera de l'autre côté.

Alors, passons maintenant au point suivant. Il y a des commentaires qui apparaissent sur le chat, c'est très bien.

Alors numéro 4, on parle ici l'équipe de dirigeants, le leadership. Lorsque je crée le plan pour schématiser la composition de l'équipe de dirigeants, j'ai essayé de refléter l'équipe telle qu'elle le sera l'année prochaine. Et il me semble que la mise en œuvre de ces étapes devrait refléter le modèle qui soit le nouveau modèle de direction d'At-Large. Et puis on a reçu un commentaire disant que les décisions étaient prises et donc l'équipe de direction devait aborder des questions clés à travers les membres régionaux. C'est pourquoi les membres régionaux font partie de l'équipe de direction. Et on parlait du besoin d'avoir des réunions ouvertes.

D'autre part, nous avons décrit le processus, c'est ce que j'ai essayé de faire. Et j'ai essayé d'être plus claire utilisant cette schématisation comme un modèle de base. Voilà donc ce qui a été fait. Il reste à résumer de toutes les informations mais je le ferai. Je voulais savoir si vous avez des commentaires à faire là-dessus. Si c'est le cas, allez-y. Non ? Très bien, on avance.

Point suivant, Evin ? Bien. Contribution d'At-Large s'il n'était uniforme. On a déjà fait les points 1, 2, 3 et 4. Je ne suis pas sûre par rapport à comment le document a été numéroté.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui. On saute certains numéros.

MAUREEN HILYARD : Oui, je savais.

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne sais pas si vous m'entendez mais j'essaierai de prendre la parole.

MAUREEN HILYARD : Oui, moi, je vous entends.

CHERYL LANGDON-ORR : Super. Alors c'est bien ce que j'ai suggéré, que l'on divise en trois parties ayant des sujets prioritaires [consensuels] dans le point numéro 1 des points supplémentaires qui font déjà partie du programme d'amélioration continue dans la deuxième partie et les autres dans la

troisième partie. Mais il faudrait qu'il soit clair quelles sont les priorités. Donc le point numéro 5 devrait comprendre les modifications. En tout cas, c'était ma recommandation, ce n'était qu'une suggestion que j'ai à faire.

MAUREEN HILYARD :

Oui, je savais comme [inintelligible] au point numéro 5 que ce n'était plus la même question. Vous voyez que ce qui apparaissait en vers est la liste des sujets prioritaires, donc merci Alan.

Maintenant, on passe au point numéro 7. Et si je ne me trompe, Javier et Ricardo étaient en train de travailler là-dessus et je me suis dit qu'on pourrait bien les aider, un tout petit peu au moins. Mais j'ai vu qu'il y avait déjà des commentaires qui avaient été formulés.

Pardon. Revenons, Evin, à la première partie. Merci. Alors on dit ici qu'il y avait trop de temps de la communauté d'At-Large qui était consacré aux processus et à la procédure et ce, au détriment des responsabilités de l'ALAC d'élaborer des avis de politiques et de coordonner des activités de sensibilisation et de participation. Il y avait trop de [inintelligible] qui était des distractions pour les membres. Donc ici à ce point-là, l'idée est de considérer des collaborations. J'ai dit tout à l'heure qu'on avait travaillé avec Jonathan, avec ces activités. On s'était dit qu'il fallait qu'on se concentre davantage sur les avis de politiques.

En ce concernant les groupes de travail, je pense que c'est là que la création du groupe de travail a aidé à supprimer certains groupes de travail qui n'étaient pas très efficaces ou des groupes de travail qui ne semblaient pas être aussi efficaces que possible en tout cas. Et je pense

que c'est là qu'il faut que l'on ajoute la formation du CCWG, du CPWG et des activités de sensibilisation et de participation sous l'égide d'une régulation exclusive qui coordonne ces travaux travers un groupe de travail pour que l'on ait un, deux, trois groupes de travail parmi lesquels le groupe de travail sur le renforcement des capacités. Mais les groupes qui sont les plus actifs sont ceux qui devraient informer de leurs travaux et voir s'ils ajoutent une valeur pour l'At-Large. Autrement, ces groupes devraient être supprimés pour former d'autres nouveaux groupes de travail qui soient plus efficaces.

Ici, on dit l'ALAC s'est donc proposé des objectifs et des buts pour 2019. Il y a un membre du personnel qui a été désigné pour mettre à jour régulièrement le wiki du groupe de travail et la page web du groupe de travail. Cela, c'est très nécessaire. Et celui de la page wiki du CCWG devrait mettre à jour régulièrement les sujets discutés et faire des déclarations de progrès, ce que Jonathan devrait discuter avec ces gens.

Alan, vous avez un commentaire ?

ALAN GREENBERG :

Oui, tout à fait. On se concentre sur un problème qui est écrit par des personnes qui n'ont aucune idée de quoi on discute. Et je pense qu'il faudrait que l'on se centre plutôt sur la proposition. Rappelez-vous qu'à l'origine, le problème était que peut-être à l'époque toujours, si vous cliquez sur la liste du groupe de travail, on en avait une cinquantaine, dont certains étaient des groupes qui existent mais qui ne sont pas ouverts à tout le monde. On avait le comité de désignation de membres du comité de sélection de l'ALAC, par exemple du BC EC. Il y a des groupes de travail qui ne se sont pas réunis ou qui n'ont pas existés

depuis quatre ans. Donc le problème était qu'on avait des dizaines de groupes de travail qui semblaient être actifs alors que la plupart de ces groupes n'existaient plus, effectivement. C'était cela, le principal problème.

Donc voyons quelle est la proposition et essayons de mettre en œuvre ce qu'il faut que l'on mette en œuvre.

MAUREEN HILYARD : Oui. Evin, est-ce que l'on peut revenir au titre [inintelligible] ?

EVIN ERDOĞDU : Oui, d'accord.

MAUREEN HILYARD : Il me semble que cette proposition, cela a été pris des documents du groupe de travail. On parle ici de groupes de travail qui pourraient être une distraction. C'est tout à fait correct mais ici, on se concentre sur le fait qu'il y a des modifications et que nous sommes en train d'apporter des modifications toujours.

ALAN GREENBERG : L'équipe des groupes de travail pourrait être une distraction. C'est cela qu'on est en train de dire. Mais si c'est cela le problème qui a été identifié. Ce texte a été pris du rapport tel quel. Et nous avons dit : « Pardon, ce n'est pas correct. » Mais ce qui est correct, c'est le fait que nous avons des documents du Conseil d'Administration et nous avons lancé une division il y a un an. Nous avons déjà fait un grand

travail pour mettre à jour la structure des groupes de travail. Donc la réponse est qu'il faut toujours que l'on mette à jour la liste sur le wiki si cela n'a pas été fait. Vous avez mis en place une très bonne structure de groupes de travail. Donc il faut que vous assumiez le travail que vous avez fait. Soyez fier. Mais il reste du travail à faire pour refléter ce travail qui a été fait sur le wiki. C'est cela que je veux dire. Mais soyez fier de ce que vous avez fait.

MAUREEN HILYARD : Oui. Cela ne l'explique pas, pourtant.

Ricardo ?

RICARDO HOLMQUIST : Vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui.

RICARDO HOLMQUIST : J'étais une des personnes qui n'étaient pas au courant de cela. Mais j'ai publié des commentaires sur la le document Google. Je ne savais pas qu'on allait en discuter. Donc mes commentaires ne sont pas ici dans la version préliminaire. Donc il faut voir ce qui apparaît sur le wiki, ce qui apparaît sur le document Google pour pouvoir intégrer tous les commentaires.

Je suis d'accord avec Alan, je travail a été fait. Et je l'ai ajouté dans la partie des mesures proposées et les mesures de l'amélioration

continue. Lors de la réunion ICANN60 à Abu Dhabi, on a fait la plupart du travail qui était nécessaire pour aborder cette question qui avait été soulevée. Mais la plupart des commentaires apparaissent dans la page wiki et non pas dans le document Google.

MAUREEN HILYARD : C'est compris, d'accord. On s'occupera de bien refléter ces commentaires ici sur le document de Google aussi. Merci Ricardo.

Heidi, je m'excuse, je ne vous avais pas vu lever la main.

HEIDI ULLRICH : Non, pardon, c'est une ancienne main. Je suis d'accord avec Alan.

MAUREEN HILYARD : Très bien, d'accord. Merci.

Donc si on défile un peu, Evin, si vous voulez bien, lorsque vous aurez fini, on s'arrête ici, oui. Dans les mesures de mise en œuvre, proposées, nous allons vérifier ce qui y apparaît et nous essayerons de supprimer quelques étapes pour avoir des étapes ou des mesures plus définies pour que ce soit plus clair. Et nous y ajouterons les propositions de Ricardo. Bien.

Cheryl me rappelle qu'il faut vraiment que l'on consulte la proposition finale et la question dans la proposition finale.

Ricardo, est-ce que vous levez toujours la main ? Vous voulez faire un autre commentaire ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui. Les mesures de mise en œuvre proposées étaient parmi mes suggestions et puis ce que vous avez écrit par rapport à l'amélioration continue et la manière dont on mettra en œuvre cela était également dans mes commentaires. Donc les modifications qui ont été faites hier sur la page wiki correspondent à ces points-là.

MAUREEN HILYARD : D'accord, très bien. Merci.

Donc on passe au point suivant, après le numéro 7. Alors Evin, est-ce qu'on peut avancer dans le document ?

Alors besoin de davantage de sensibilisation de la communauté At-Large et de formation du personnel sur l'utilisation des réseaux sociaux. Alors je ne vois pas John mais il me semble que John a expliqué un peu ce que fait le groupe sur les réseaux sociaux. En termes de formation du personnel, je ne sais pas exactement où on en est. Mais est-ce qu'on pourrait passer aux étapes pour voir s'il a ajouté des étapes par rapport au développement du personnel ? Parce que cela fait partie de la proposition. Non, rien, d'accord. Donc il va falloir qu'il voit quelles sont les étapes qui selon lui doivent être ajoutées, donc il faudra contacter John pour qu'il explique quelle sont ces étapes en ce qui concerne la formation du personnel et les besoins relatifs aux réseaux sociaux, donc différentes étapes de mise en œuvre, quelles sont-elles.

Ensuite point 11, je ne vois pas pourquoi ce n'est pas en vert. Il y en avait deux me semble-t-il.

Treize : besoin de davantage de participation systématique des RALO aux manifestations régionales. Donc le personnel de l'At-Large s'occupe avec les départements pertinents de mettre au point un lieu précis qui indiquera les opportunités de financement des déplacements et la documentation sur les ressources qui ont été distribuées. Alors cela faisait partie du CROP. Heidi, le personnel At-Large et le travail avec les autres départements, je sais que le GSE a beaucoup parlé à Barcelone de ceci. Il y a eu d'excellentes discussions sur ce que l'on pourrait faire pour encourager une meilleure collaboration entre le GSE et les RALO. Pour certaines RALO, cela demeure problématique. Donc apparemment, il faut encore un petit peu travailler là-dessus.

Est-ce qu'on pourrait descendre pour voir si des étapes ont été ajoutées par rapport à cela ? Alors, on va... Cela faisait partie des huit, c'est cela Alan ?

ALAN GREENBERG : Non.

MAUREEN HILYARD : Ah bon ? Un, deux, trois, sept, neuf, 13 et 16. C'est pour cela, Olivier. Bon. Je sais que Glenn est en déplacement donc il ne peut pas expliquer ceci mais je crois qu'on avait déjà regardé cela. Je crois que c'est bien. S'il y a des répercussions sur le budget, etc., Heidi et moi, on s'occupera de regarder un petit peu plus dans le détail ce qui se passe ici.

Mais si on passe trop vite sur le dernier, on pourra peut-être revenir au point 11 pour Olivier. Mais le point 16, qui est donc relatif aux mesures – c'est en fait le tout dernier – il fait partie des huit dont on a parlé à

Barcelone, donc les huit sur lesquels on souhaite se concentrer, les huit prioritaires. Peut-être qu'Olivier n'avait pas vu cela. Donc là, ce dont on parle, c'est les mesures. Donc il y a des commentaires d'ARIWG sur les mesures. On pourrait peut-être descendre un petit peu plus s'il vous plaît. Il y avait d'autres commentaires [inintelligible] qui ont été faits.

En termes d'étapes, c'est quelque chose qui sera contenu mais on rétablira un groupe de travail sur les mesures. Il y aura en fait ce groupe qui sera un sous-comité avec des délégués ATLAS III qui prendra en considération en particulier ATLAS III et qui incorporera également certains des membres de l'équipe des mesures. Et Jonathan, oui, vous serez le bienvenu au comité des mesures.

En phase de préparation des rapports pour la fin de l'année, je pense qu'effectivement, certaines des mesures devront être élaborées pour chaque piste de travail de manière à avoir des directives claires, un sens clair d'ici la fin de l'année avec ce rapport.

Donc voilà les trois étapes qui sont incluses dans ce point. Je ne sais pas s'il y a des questions, des demandes, n'hésitez pas pour que je puisse apporter les modifications nécessaires.

Alors comme il nous reste un peu de temps, nous allons revenir au point 11 parce qu'Olivier voulait dire quelque chose.

ALAN GREENBERG :

Maureen, j'avais levé la main. Est-ce qu'on pourrait revenir au point 13 ?

MAUREEN HILYARD : Ah, désolé.

ALAN GREENBERG : Donc au point 13. J'aimerais souligner un danger si on se concentre sur la question plutôt que sur la proposition que nous avons faite parce que le problème, ces besoins de davantage de participation systématique dans les manifestations régionales, la recommandation, c'était dans l'intérêt d'une transparence, donc une indication de toutes les opportunités de financement d'At-Large et les bénéficiaires devront être publiés rapidement dans un seul lieu sur le site de l'At-Large.

Je ne sais pas si vous tout un tas de vous souvenez, mais il y [inintelligible] et la question par rapport à cela, c'était certes, c'est la participation systématique des RALO mais en fait la recommandation, c'est le financement des déplacements. Alors quel est lien ? Alors je ne sais pas pourquoi ils nous ont posé cette question, je ne comprends pas du tout mais cela veut dire qu'il n'y a pas cohérence par rapport à la proposition parce que la proposition, c'était de clarifier le souhait de documenter le financement, l'accès au financement et ce qu'on fait déjà pour l'utiliser. Et ce que nous avons proposé, c'est de le faire.

Donc n'oublions pas de rester concentrés sur l'objectif.

MAUREEN HILYARD : Oui, effectivement. Peut-être qu'il faudrait ajuster ce qu'on a. Moi, je croyais qu'on s'était concentré là-dessus mais effectivement, comme vous venez de le dire par rapport à la proposition finale faite au Conseil, les opportunités et la documentation du financement des déplacements donc s'assurer qu'il y a un lieu unique où tout ceci est documenté

Écoutez, si vous pensez qu'on va utiliser cette révision de l'At-Large pour avoir davantage de financement, je crois que vous rêvez, n'est-ce pas ?

MAUREEN HILYARD : Oui, effectivement. Bon.

Alors passons au dernier point, donc le point 11. Evin ? Merci. Alors très bien. Il n'est pas mal ce point. Alors Olivier, vous avez quelque chose à dire là-dessus ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, rien du tout. Je le découvre là à l'instant. Donc je vois des initiales, je vois un paragraphe après des initiales et je me dis bon, qu'est-ce qu'on fait maintenant. Donc j'ai lu l'introduction au document parce que Cheryl me l'a mentionné mais ce que je dois noter, c'est les commentaires que nous avons ici et le fait qu'ils sont très divers en ce qui concerne la recommandation en elle-même. Certains des commentaires... En fait, moi, c'est la question des réunions ATLAS aux cinq ans mais également d'avoir des réunions régionales plus fréquentes, c'est ce que j'ai remarqué. Et de fait, c'est une recommandation tout à fait claire, oui, nous sommes d'accord, nous voulons les réunions tous les cinq ans mais nous voulons également avoir des réunions régionales plus fréquentes. Nous souhaitons également que nos assemblées générales soient financées. Et cela, c'est quelque chose qui n'est pas facile à mettre en œuvre du point de vue financier.

Et donc les commentaires supplémentaires que nous avons dessous sont surtout liés aux participants, à la formulation. Donc je ne sais pas où on va avec cela.

MAUREEN HILYARD :

Alors le problème, c'est que cela ne fait pas partie des huit priorités. Donc il faut que vous réfléchissiez vous plus que nous [inintelligible] à le faire à ce qui pour vous est le plus important et à ce que vous allez faire pour persuader le Conseil de mettre en place ces ATLAS et l'assemblée générale. Bien sûr que la réponse, ce sera : « Nous n'avons pas d'argent. Donc comment allez-vous le mettre en œuvre ? » Donc les étapes seront importantes. Mais je pense que vous avez une équipe de personnes qui sont là, qui sont prêtes à discuter de différentes options.

Mais dans l'exemple qu'on a là, ce qui se passe, c'est qu'il ne s'agit pas d'une question sur laquelle on se concentre. Cela ne fait pas partie des huit questions prioritaires. Les commentaires pourraient être incorporés dans la partie des commentaires ARIWG. Mais pour les autres huit qui ne font pas partie des priorités, les étapes, cela pourrait être en fait une petite explication d'un programme de développement à long terme qui permette de mettre en œuvre la proposition. Et donc il faut sans doute que ce soit peut-être un peu vague. Ce que l'on peut dire simplement, c'est que l'on y travaille, que nous avons une proposition et un plan et donc essayer un petit peu de décrire de manière aussi simple que possible ce que cela pourra signifier.

Le document du Conseil ne contient que les huit priorités et un résumé. Attendez. Oui, en fait, il y en avait trois qui n'étaient pas vraiment

nécessaires sur les huit : la 12, la 14 et la 15. Mais il faut quand même faire un commentaire. Bon.

Alors, je crois que toutes les personnes qui souhaitaient parler ce soir, qui devaient être impliquées savent ce qu'elles ont à faire pour la réunion de la semaine prochaine. Je sais que c'est un petit peu un essai parce que les gens n'ont pas forcément écouté tout ce qui avait été fait dans différentes sections. Mais je crois que tous, nous avons eu l'opportunité au moins de penser à ce que chacun nous devons faire sur nos différentes sections. Donc j'apprécie énormément tout ce travail qui est fait. Donc merci à toutes les personnes qui restent impliquées, qui restent connectées ; c'est très bien. Et je remercie Olivier qui s'est levé en pleine nuit pour venir à cette réunion. Peu importe que moi je me lève à 2h du matin pour participer à ces réunions au CCWG, n'est-ce pas ? Ce n'est pas grave. Mais je vais essayer de rester éveillée pendant la réunion, exactement comme il l'a fait pour nous.

Voilà, merci beaucoup. Alors nous aurons une réunion la semaine prochaine. J'ai mentionné à Heidi que les choses doivent continuer d'avancer. Donc je vais demander à quelqu'un de s'occuper de la réunion parce que je ne pourrai pas y être, de manière à ce qu'on puisse continuer d'avancer malgré tout. Donc je demanderais à un volontaire de s'occuper de la réunion de la semaine prochaine. Mais autant que possible, les choses iront plus vite si vous continuez d'avancer. Donc si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à nous de manière à ce que vous puissiez incorporer les commentaires dans votre travail.

Donc merci beaucoup à tous. Nous allons maintenant clore la séance et la réunion et on se retrouve la semaine prochaine. Merci, au revoir à tous.

ANDREA GLANDON : Merci. L'appel d'aujourd'hui est terminé. Déconnectez toutes vos lignes s'il vous plaît et nous vous souhaitons une excellente journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]